



CONSULAT DE SUISSE

DAKAR, le 22 Avril 1961

1, rue Victor Hugo  
Tél. 263.48

Réf.: T. 21. - R/1

Le Sénégal et la Gambie

A la

Division des Affaires politiques  
Département politique fédéral

BERNE	SE	SB	BK				
Date	26.4	26.4	26.4				8.5
Visa	Se	7	8.5				7.
EPD				25.4.61			17
Ref.	p. B. 73.GB. 0.14						

Monsieur le Ministre,

La colonisation européenne a souvent tracé en Afrique Noire des frontières entièrement artificielles, mais elle n'a probablement rien créé de plus absurde - ethniquement, politiquement et économiquement parlant - que le petit territoire de la Gambie qui, tout au long du cours inférieur de la rivière du même nom, s'enfonce sur près de 450 kilomètres, en forme de doigt, à l'intérieur du Sénégal.

Peuplé de 500.000 habitants, ne possédant pour toute richesse que les 60.000 tonnes d'arachides qu'il exporte chaque année, ce petit pays, dont le colonisateur ne s'intéressait guère, ne semble avoir aucun avenir, à moins qu'il ne veuille se lier de plus en plus étroitement au Sénégal. Celui-ci y aurait d'ailleurs intérêt, car l'existence de la Gambie le prive d'un excellent débouché naturel, la rivière étant accessible aux navires de haute mer de moindre tonnage jusqu'à 225 kilomètres de son embouchure. Cette situation ne va pas sans inconvénients au moment où le Sénégal se lance dans une opération de développement planifié. En plus, la Gambie sépare une des régions les plus riches et les plus fertiles du Sénégal, la Casamance, de la majeure partie du pays à laquelle elle appartient et cette séparation pose, pour le Sénégal, non seulement des problèmes économiques, mais également politiques. En effet, la Casamance a été jusqu'à présent - économiquement parlé - un peu négligée et cette situation a dressé la population casamançaise contre les idées émanant de Dakar, de sorte qu'encore maintenant, cette région est considérée comme un point d'appui de l'opposition, à l'instar le P.R.A. - Sénégal (Parti du regroupement africain). On y remarque également une influence croissante de la République de Guinée bien qu'elle ne dispose que d'une petite bande de frontière commune avec ce pays. D'autre part, les événements en Guinée Portugaise, ressemblant à ceux dont on parle avec plus de publicité de l'Angola, ne manquent pas d'avoir des répercussions émotionnelles en Casamance.

.../...

1951: 280'000 2  
(10706 km<sup>2</sup>) BK



Pour revenir à la Gambie, reste à savoir quel est l'avis des Gambiens eux-mêmes sur la question de ses rapports avec le Sénégal et comment il serait concrètement possible de remédier aux caprices de la colonialisation. C'est au fond, ce dont sont allés se rendre compte sur place, à la fin de la semaine passée, le Chef du Conseil du Gouvernement sénégalais, M. Mamadou DIA, le ministre de l'Intérieur, M. Valdiodio N'DIAYE et le Vice-Président de l'Assemblée nationale, M. Ousmane N'GOM, donnant ainsi suite à l'invitation qui leur avait été adressée lors des fêtes de l'indépendance du Sénégal par le "Chief Minister" de la Gambie, M. Pierre N'DIAYE. Ce dernier est en effet un oncle du ministre de l'Intérieur du Sénégal du même nom, et ce fait démontre d'une manière assez frappante l'égalité ethnique des populations de la Gambie et des régions avoisinantes du Sénégal. Dans la suite du Président DIA on remarquait la présence de M. Mamadou WAGUE, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.S. (Union Générale des travailleurs du Sénégal) et M. Alassane CAMARA, secrétaire à l'organisation et à la propagande du M.J.U.P.S. (Mouvement de Jeunesse de l'Union Progressiste du Sénégal, c'est-à-dire le mouvement de jeunesse du parti au pouvoir au Sénégal) qui ont rencontré leurs partenaires gambiens.

Bien que dans un récent discours le Ministre des Affaires Etrangères du Sénégal ait insisté pour que son pays <sup>ne</sup> poursuivit pas une politique "annexioniste" et que le Président Mamadou DIA, lors de sa visite à Londres en janvier écoulé, ait déclaré "l'avenir de la Gambie concerne la Gambie elle-même", il ne fait pas de doute que le Sénégal cherche à multiplier les contacts avec son voisin et d'amorcer ainsi une éventuelle incorporation de ce pays au sein du Sénégal. Evidemment cela ne pourrait avoir lieu avant l'accession de la Gambie à l'indépendance qui est, ces derniers temps, activement poursuivie par toutes les organisations politiques et syndicales de ce pays.

Au niveau du petit peuple, les échanges de contact se font déjà journellement car les liens de parenté sont très forts chez les Africains, d'autant plus que les populations des deux côtés de la frontière sont de mêmes ethnies : mandingue, peuhl, ouoloff et diola. Le problème se pose toutefois d'une manière plus accentuée, chez les "évolués". Une partie d'entre eux est d'origine extérieure (des Sierra-Léonais ou des descendants d'anciens esclaves libérés) qui est très anglicisée et, de ce fait, ne souhaite pas beaucoup un rapprochement avec un pays qu'elle ignore entièrement. Les quelques universitaires, de formation anglaise, semblent en plus craindre qu'un rapprochement trop rapide avec le Sénégal se traduise par leur élimination, et ils se sentiraient plus sûrs dans quelques années quand les 60 étudiants fréquentant en ce moment les universités anglaises et collèges sierra-léonais seront retournés au pays. Mais une éventuelle intégration en sera du même coup rendue plus difficile.

Les autorités britanniques - surtout celles de Londres - ne semblent guère s'émouvoir de ces diverses tendances, abstraction faite de l'un ou l'autre fonctionnaire britannique ou plutôt Sierra-léonais qui craint pour sa place. Tout au contraire, l'Angleterre semble vouloir laisser aux Gambiens tout le temps qui leur faut pour dégager une clarification de leur volonté. Tant que la situation n'est toutefois pas

.../...

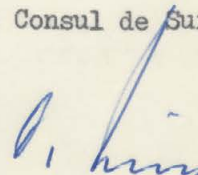
claire, il n'est pas probable que la Gambie obtiendra son indépendance. Une conférence constitutionnelle doit être ouverte au début du mois de mai à Bathurst par Lord PERTH. Elle obtiendra certainement que la Gambie accède à la totale autonomie interne peut-être jusqu'en 1963. Si d'ici là le rapprochement avec le Sénégal se confirme et, dans ce but, un comité permanent à l'échelon ministériel vient de se créer à Dakar, rien ne devrait s'opposer à ce qu'une Gambie devenue indépendante s'unisse au Sénégal.

Dans le cas contraire, il faudra inventer une nouvelle formule "très britannique" permettant à la Gambie d'accéder à l'indépendance au sein du Commonwealth sans avoir à supporter toutes les charges d'un état indépendant, charges auxquelles elle ne serait jamais en mesure de faire face.

./.  
A toutes fins utiles, je me permets de joindre à la présente copie du communiqué final qui fut publié à la suite de la visite du Premier ministre sénégalais en Gambie du 14 au 16 avril 1961.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul de Suisse



O. RIST

✓ Annexe mentionnée